

L'économie de guerre va frapper les salariés des autres secteurs

Au-delà de l'industrie d'armement, il est également préconisé que l'ensemble du tissu industriel soit dès à présent cartographié afin d'« identifier » toutes les entreprises et tous les profils professionnels pouvant être intéressants en cas de guerre et de pouvoir convertir, à nouveau par « réquisition » s'il le faut, ces secteurs civils vers le militaire.

Le rapport s'appuie sur le précédent de la période de crise du Covid-19, durant laquelle certaines lignes de production ont été converties pour la fabrication de masques. De cette expérience où une partie de la main-d'œuvre et des outils industriels français ont été mis au service de la protection de notre santé et de notre vie, les tenants de « l'économie de guerre » tirent la leçon que les entreprises pourraient aussi être réorganisées dans le but de la destruction et de la mort.

Ainsi, un double mouvement s'opérerait : des industries civiles seraient contraintes de fabriquer du matériel à usage militaire, tout en adoptant les conditions de travail extrêmement dégradées que nous avons vues plus haut.

Autrement dit, comme lors de la Première Guerre mondiale, si la France passait vraiment en économie de guerre, nous serions tous amenés, de près ou de loin, de gré ou de force, à travailler pour l'industrie d'armement dans des conditions de travail et de vie épouvantables.

Le ciel va nous tomber sur la tête

Si la course à l'armement va se répercuter sur une grande partie de la population au travail, celle-ci sera également impactée dans sa vie quotidienne. Tout un chapitre du rapport est ainsi consacré au fait de simplifier les normes réglementaires et les procédures administratives protectrices de l'intégrité physique de toutes et tous : *« Les normes en vigueur suivent souvent une logique du “risque zéro” incompatible avec la nécessité d'accélérer la production. »*

Plassard explique ainsi sans sourciller qu'il faudrait se débarrasser de certaines normes de sécurité. Il déplore le fait que *« les règles de navigabilité applicables aux drones militaires semblent disproportionnées »*. En effet, pour le moment, les drones militaires en phase de test ne peuvent voler qu'en zone non habitée. Il s'agirait donc de changer la loi pour que toutes sortes *« d'aé-*

ronefs » puissent voler sans restriction, afin qu'ils soient testés et mis en service plus rapidement. La classe dominante assume donc le risque de crash d'avions militaires ou de drones de combat en zone habitée.

La guerre va être faite à l'environnement

Plusieurs pages du rapport sont consacrées à la nécessité de « *maîtriser nos dépendances vis-à-vis de l'étranger* » en matière de « métaux rares » et de composants électroniques tels que les semi-conducteurs, car ils entrent dans la fabrication de nombreuses armes. La France en importe la plupart. En période de « mondialisation heureuse », tout va bien, mais les industriels français se rendent compte que la conjoncture a changé : certains fournisseurs incontournables sont des pays avec lesquels la France est en tension.

Le rapport propose plusieurs solutions : diversifier les pays fournisseurs, sécuriser les flux d'approvisionnement, et relocaliser la production.

Le rapport rappelle la création en 2022 de l'Observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles (Ofremi), dont le rôle est d'aider les entreprises à diversifier leurs sources.